

Déclaration liminaires de la FSU, l'UNSA, la CFDT et FO

Quelques réponses Recteur en dehors de réponses qui seront apportées dans le déroulement du CTA :

Mr le Recteur souhaiterait que l'intérêt des élèves soit placé au-delà d'autres considérations !

Mr le Recteur rappelle que le CREFOP a été saisi de la proposition d'évolution des structures.

Il considère également que pérenniser certaines structures enferme les élèves dans une sorte d' « apartheid social »

Mr le Recteur rappelle que le ministère a octroyé à notre académie

+ 35 ETP sur le premier degré malgré une baisse démographique de - 14et

+ 47 ETP sur le second degré dont 4 ETP pour lycées et LP fragiles pour une évolution démographique de +205 élèves

-2 personnels de direction

-2 personnels administratifs

+ 1 CPE

+ 2 Assistants de service social.

Point 1/ Répartition des moyens du premier degré

Un tableau de répartition départementale est proposé en fonction de la démographie

La répartition globale est

+10 ETP pour la lutte contre la difficulté scolaire (plus de maitres que de classes)

+50 ETP pour le remplacement

Pour la mise en réseau nécessaire des écoles en milieu rural

+ 5 ETP Pour la scolarisation des moins de 3 ans

+15 ETP pour la formation continue et les décharges des maîtres formateurs (PEMF)

La FSU demande une répartition plus fine départementale, ce à quoi le recteur répond que les CTSD doivent jouer leur rôle.

L'UNSA demande éventuellement des créations de nouvelles ULIs car plus d'élèves en situation de handicap. Le Recteur répond que ce secteur est en tension et que les moyens sont forcément pris sur la dotation. Il ne peut faire plus pour l'instant.

Mr Marlier (CTR ASH) : concernant les ULIS, la perspective de croissance du nbre d'élèves en situation de handicap est de + 5.5% /an. Une convention a été signée avec l'ARS et l'académie de Dijon ayant pour objectifs de développer et d'accompagner les ULIS externalisées (R2016 cela représentait 21% des ULIS). En lycée assez peu de formations externalisées ou de scolarisation partagée. Objectif : envisager des parcours permettant de sortir avec un diplôme.

Une étude Bourgogne / Franche Comté montre que 80% des jeunes sortant d'IME restent sans diplôme.

La FSU rappelle l'attention particulière à la ruralité et aux écoles où les PE sont seuls, situation difficile à vivre. Elle demande aussi si la convention avec l'ARS fonctionne aussi dans le sens retour sur les établissements médico-sociaux ?

Mr Marlier répond que cette question est un point d'achoppement !

Vote premier degré :
Abstention : FSU (5)
Pour : FO – CFDT- UNSA (5)

Point 2/ Répartition des moyens second degré collèges et lycées /LP

Collèges

Seuls les collèges du 90 et du 25 ont des effectifs en hausse

+ 26 .61 ETP pour + 348 élèves

Une bonne quotité des moyens a été mise sur la réforme du collège + 1/4h en plus : division et / niveau pour atteindre les 29h/élève. Néanmoins, en dehors de la démographie l'autre élément pris en compte est le PCSD.

L'inclusion scolaire des ULIS et des UP2A est formalisée par la dotation de moyens spécifiques. L'UNSA demande si dans l'augmentation de 2h45 à 3h les SEGPA n'ont pas été oubliées ?

Il est répondu que non ! Et que les heures de synthèse continuent à être données.

Lycées et LP

Il est prévu dans les DGH

+ 70 élèves et + 11.77 ETP en lycées (soit 212 HP + 200 HSA = +412 H)

Et -213 élèves + 8.62 ETP en LP et EREA (soit +155hp + 16 HSA = +171H)

Les moyens prévus pour les 4 ETP pour lycées et LP dits fragiles sont prévus sur les établissements suivants :

LP Toussaint Louverture LPO Victor Hugo Besançon

LP Pré St Sauveur St Claude Lycée Lumière Luxeuil

SEP Champagnole Lycée Cournot Gray

LP Luxembourg Vesoul

LP Fertet Gray

Ces établissements verront leur taux d'encadrement amélioré et un abondement de leur dotation pour les plus défavorisés.

Il est prévu des moyens complémentaires délégués au financement de :

- **L'accompagnement de l'expérimentation Bac pro/BTS sur appel à projets des équipes pour l'accès et l'accompagnement à la réussite.**
- **Créations de classes supplémentaires en 1^{ère} pro pour y accueillir des élèves en passerelles venant de CAP et de seconde générale et technologique.**
- **La lutte contre le décrochage scolaire (modules de redoublement pour les élèves ayant échoué à l'examen)**
- **La création de 3 postes d'assistants DDFPT + 1 poste supplémentaire pour l'équipe mobile de sécurité.**
- **L'augmentation des moyens en formateurs académiques ASH.**

Globalement la hausse des HSA est dénoncée partout en lycée **(ce n'est pas le cas en LP !)**

La FSU demande que le ratio HP/HSA soit revu dans les établissements à PCS défavorable.

Vote second degré :

Pour : UNSA (3)

Contre : FSU – FO (6)

Abstention : CFDT (1)

Point 3/ Projet d'arrêté ULIS

Ouverture d'un dispositif à Morteau et d'un demi -dispositif à Villersexel. Le dispositif du LP Condé sort du réseau de Besançon et sera autonome.

L'UNSA rappelle sa demande de création d'une ULIS en plus sur le bassin de Lons.

La FSU rappelle que certaines ULIS ont des effectifs très dépassés donc demande d'une ouverture en plus aussi !

Elle précise également que le temps de travail des AESH ne permet pas d'accompagner tous les élèves qui en ont besoin (Mr le DASEN du 39 précise qu'il a 313 AESH à gérer pour son département)

Mr Marlier (CTR ASH) précise que tous les élèves en situation de handicap ne relèvent pas tous du dispositif ULIS et qu'à son avis la situation est pleinement satisfaisante tant en collèges que lycées ! ...

Vote arrêté ULIS :
Pour : FSU-FO-CFDT-UNSA (10)

Point 4 / Arrêté UP2A

L'arrêté présente une nouvelle ouverture sur la cité scolaire Jules Ferry DELLE.

La FSU demande une attention particulière sur celle du LPO de Montbéliard (35 élèves pour une seule personne !) et demande un bilan sur l'existant.

Vote arrêté UP2A :
Pour : FSU-FO-CFDT-UNSA (10)

Point 5/ Projet d'arrêté des enseignements d'exploration, des enseignements obligatoires et facultatifs

Il est précisé que tous les établissements qui ont demandé ont été retenus.

La seule fermeture concerne Champagnole qui avait ouvert et n'a pas eu d'inscrits sur plusieurs années.

Vote de l'arrêté :
Pour : FSU-FO-CFDT-UNSA (10)

Point 6/ projet d'arrêté LV1

Trois ouvertures se font jour sur le Haut Doubs en Allemand aux collèges de Frasne, Mouthe, et Malraux à Pontarlier

A FSU se félicite de ces réouvertures suite aux fermetures de l'an dernier !

Mr le DASEN du 25 précise qu'il ne s'agit pas de ré ouverture, mais bien d'ouverture !!! (Subtil)

Vote arrêté LV1 :
Pour : FSU-FO-CFDT-UNSA (10)

Point 7/ Projet d'arrêté des bi langues

Idem précédemment

Vote arrêté bi-langues :
Pour : FSU-FO-CFDT-UNSA (10)

Point 8/ Projet d'arrêté des LV2

Mr L'inspecteur précise qu'une meilleure répartition géographique de l'italien est ici prise ne compte

Vote arrêté LV2 :
Pour : FSU-FO-CFDT-UNSA (10)

A la demande syndicale de réunion d'une commission des langues, Mr le Recteur répond favorablement.

Point 9/Projet d'arrêté des sections européennes

Les ajouts se situent en LPO et en LP qui ne sont pas oubliés dans ce processus

Vote arrêté sections européennes :
ABS : FSU-FO-CFDT-UNSA (10)

(à vérifier que c'est bien sur ce vote qu'il y a eu abs, car j'ai une doute ! d'après mes notes...)

Point 10/ Projet d'arrêté sections sportives scolaires

Mme l'IPR précise que les fermetures se font à 50% par de changements de disciplines et les autres se font faute de suffisamment d'inscrits. Néanmoins elle salue la progression d'inscrits « filles » la proportion étant passée de 2% à 16% en 10 ans.

La FSU dénonce que des sections sportives se soient ouvertes sur fonds propres et que les enseignants y travaillent gratuitement ! ce que dément Mme L'IPR précisant que si des pb d'heures de coordination persistent, elles doivent remonter et que les sections ne peuvent vivre qu'avec des partenaires.

Vote arrêté sections sportives :

Abstention : FSU (5)

POUR : FO-CFDT-UNSA (5)

Point 11/ Projet d'arrêté des SEGPA

Sans changement

Vote :

POUR : FSU-FO-CFDT-UNSA (10)

Point 12/ Liste des ouvertures et fermetures de formations de la voie professionnelle

Mr le Recteur rappelle que peu de lycées étaient labellisés à son arrivée et qu'il compte bien augmenter le nombre de campus labellisés.

Rappel des ouvertures/ fermetures en chiffres

	ouvertures	fermetures	écart
CAP	55	-72	-17
Bac pro	12	-15	-3
BTS	12	0	12
DMA	8	-7	1
	105	-112	-7

Mr le Recteur répondant un peu violemment, en partie à notre intervention, considère que l'on peut avoir aussi de l'ambition dans la voie professionnelle par le post bac. Il précise « ce n'est pas dans les CAP que nous ferons les bons choix ! Mais dans le bac pro en les accompagnant vers le BTS »

Cette ambition ne peut être réalisée qu'avec des partenaires dans le cadre régional.

Pour lui, ajuster les formations aux besoins et à l'emploi, cela consiste à assouplir/ concilier la flexibilité et la sécurisation des parcours.

Mr le Recteur excuse l'absence du DAPFIC retenu à Dole avec les CFC. Mr le Recteur rappelle qu'il est le seul recteur à avoir signé une convention avec les deux régions.

Il rappelle aussi que seules les Régions Bourgogne /franche Comté, Hauts de France et Bretagne seront expérimentales sur le passage bac pro /BTS.

La FSU demande : que l'on veille à ce que l'accueil des Bac pro en BTS n'empêche pas l'accueil d'autres jeunes.

Mr le Recteur précise qu'une formation aura lieu pour les PP de tle Bac pro et les P de BTS.

La FNEC FPFO précise qu'il n'a pas revendiqué tout et n'importe quoi partout comme semble le dire Mr le Recteur, mais défend bien les CAP, qui plus est, CAP dits à publics prioritaires et dont l'importance est réelle sur le secteur de Delle en particulier. S'attaquer à cette structure c'est s'attaquer à l'établissement puisque ce CAP est plein et accueille des élèves ULIS. C'est donc fragiliser l'établissement en fermant des structures pleines. Fo a précisé que si effectivement les structures n'avaient que peu d'élèves, la position ne serait pas la même, et qu'en tant que contribuable aussi, la mesure du coût des structures est un souci qui est bien pris en compte dans son raisonnement. FO a également précisé que renseignements pris auprès du référent handicap du secteur de ce LP, plus de 30 jeunes relevant du dispositif ULIS sont en attente d'une solution. Donc on ne pourra plus tous les accueillir !

Le Recteur rappelle le plan lycée. Il réaffirme que selon lui l'avenir est aux LPO. Si on veut maintenir certains lycées (petites structures), il faudra faire des partenariats avec d'autres publics que les publics scolaires.

La FSU prend le relais en posant les autres fermetures comme mal comprises :

Une demi-division de CAP horlogerie à Morteau

Une demi-division de bac pro GA à BLD

Le transfert du BTS de Jules Haag aux Huisselets (sur ce dernier point, la méthode est dénoncée plus que le fond ! des élèves ont un logement à Besançon et un petit job pour payer leurs dépenses ! le transfert global de toute la structure la même année sur Montbéliard pose pb !)

Mr le Recteur est attentif à ces arguments, mais il semble que la décision soit à mettre en relation avec les évolutions de Jules Haag et le besoin de place doit être prégnant.

Mr Appolon apporte des réponses complémentaires :

GA à BLD c'est une ouverture pour une fermeture et surtout le choix de filières plus porteuse en termes d'insertion (en tertiaire l'insertion est au niveau BTS !). Le bac pro ASSP qui sera ouvert aura une coloration domotique et se calera dans les 500 formations nouvelles.

Le titre professionnel dans l'éolien aussi et a été assez difficile à négocier.

La décision sur Morteau est en lien avec la crise actuelle sur l'horlogerie et donner leur à réouverture si le besoin évoluait. De plus cela permettra d'accueillir à l'internat des jeunes qui sont sur le bassin de Morteau et n'ont pas de place pour l'instant.

Il précise aussi l'ouverture du CAP marquetteur à Moirans

Mr Dvorzak du CIO précise qu'il s'agit d'un équilibre de l'offre de formation.

Pour le BTS déplacé il ajoute que les deux BTS existants autres sont à Dole et à Follereau. Pour lui, le déplacement est logique en fonction du parcours des élèves.

La FSU précise que tous les arguments peuvent s'entendre concernant le BTS de Jules Haag, mais que c'est la méthode qui pose pb..

Fo précise que effectivement le CAP Marquetteur à Moirans est un élément qui est accueilli favorablement et correspond à une structure fermée il y a 3ans et qu'en plus la ressource en personne spécialisée existe sur l'établissement et que c'était un vrai gâchi que de se priver des compétences spécifiques de cette personne. En ce qui concerne BLD, l'ouverture ASSP est accueillie aussi favorablement, mais ne compensera pas la perte des structures post CAP et BEP qu'avaient l'académie et qu'elle a fermé volontairement à l'ouverture des bac pro ASSP, considérant que l'EN ne devait pas prendre en charge une 2ème qualification après une première qui ne suffisait pas pour s'insérer professionnellement dans le milieu de l'aide à domicile.

Mr le Recteur précise qu'il ne peut pas porter les décisions de ses prédécesseurs ! ...

Cela s'entend, mais contribue à justifier la dernière phrase de notre déclaration, ce que FO a cru bon de préciser en ajoutant que cette remarque vaut parce que le premier métier en tension en FC, sur le site du CR est bien l'aide à domicile.

Vote sur cette liste :
CONTRE : FSU- FO – CFTD (7)
Pour : UNSA (3)

Point 13/ Bilan du MNGD (pour info)

Point 14/ les postes spécifiques nationaux (pour info)

Questions diverses :

FSU a demandé :

- **les effectifs des lycées pour R2017 (doc jointe)**

- **le bilan des HSE données en lycées :**

129362 HSE étaient prévues, et seulement 124795 ont été consommées principalement en CPGE, pour le remplacement de courte durée et l'aide aux élèves.

Certains établissements ont également demandé à transformer des HSA en HSE pour rémunérer des collègues sur projets particuliers.

- **un bilan bi langues**

57 bi langues (-3600 élèves par rapport à l'an dernier) un récap sera envoyé !

+1140 élèves en allemand LV1. Le recteur se demande à quoi servaient vraiment les bi langues ?

- **Le nombre de démissions de stagiaires**

Dans le 1^{er} degré 5 en 2016 et 8 en 2015

Dans le second degré 4 en 2016.

- **point sur la mission de surveillant des PE education » en EREA**

La FSU se dit attachée à l'internat éducatif. Ce sera difficile avec des AED comme le prévoit la prochaine circulaire qui prévoit une vie scolaire avec CPE + AED + PE accompagnement éducatif.

Mr le DRH dit que l'académie se calera sur la circulaire et y réfléchit.

La FNEC FPFO a demandé :

1/ Il semble qu'il y ait de grosses disparités de traitement des jeunes au niveau de la médecine scolaire entre les départements. Il nous remonte que le ou les médecins du Doubs ne reçoivent pas forcément les enfants et statuent sur dossier uniquement, alors que dans les autres départements les jeunes sont reçus, notamment quand il y a un suivi particulier et des besoins particuliers identifiés (PAP, ou problème autre identifié par un autre auxiliaire de santé). Ne serait-il pas possible que tout le monde soit traité de la même manière et que tous les enfants qui doivent être vus le soient ?

Question 1 : on savait déjà tout cela et tout sera mis en œuvre afin de gommer les disparités départementales et il est nécessaire qu'une priorité de consultation soit donnée aux enfants à besoins particuliers. Cette question en a soulevé d'autres de la part des collègues de la FSU 1er degré. Gros débat ! C'était une bonne question, même si le recteur était conscient de la situation.

2/ Serait-il possible de connaître le mode de calcul de l'horaire hebdomadaire des AESH tant dans le 1er degré que dans le second degré, sachant bien sûr que le cadre annuel est celui des 1607h. Y a-t-il un document académique qui précise cela ?

"Cette question est une bonne question" dicit Mr le DRH, qui dit que cela a le mérite de poser la question d'un "cadrage" académique de la question de l'horaire hebdomadaire des AESH, car à ce jour, chaque département fait comme il veut. Il propose une réponse écrite quand le rectorat aura réfléchi à une modalité applicable à tous les AESH.

Fin de séance 19h30

Marie jo HUGONNOT